

Procès Verbaux

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE
02, RUE DU PARC, SAINT-VALÈRE (QUÉBEC) G0P 1M0

PROCÈS VERBAL
Séance du conseil municipal

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 01er octobre 2007

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 01er octobre 2007 à la salle municipale, de 20h00 à 21h15.

Sont présents:
Madame Aline Grandmont
Messieurs Claude Bourassa, Jean Landry et André Normand

La séance est ouverte à 20h00 par le pro-maire, Monsieur Réal Boissonneault, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

221-2007 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Sur proposition d'Aline Grandmont et appuyée par Claude Bourassa, l'ordre du jour est adopté tel que lu.

222-2007 Approbation du procès-verbal du mardi 04 septembre 2007.

Sur proposition de Jean Landry, appuyée par Claude Bourassa, le procès verbal de l'assemblée ordinaire du mardi 04 septembre 2007 est accepté tel que lu.

223-2007 Les Comptes.

Sur proposition d'André Normand, appuyée par Aline Grandmont, les comptes sont acceptés tel que présentés.

224-2007 Demande de Monsieur Raymond Normand et de Madame Josée Fournier pour l'agrandissement d'un garage qui sera plus grand que la norme permise par le règlement.

ATTENDU QUE Monsieur Raymond Normand et Madame Josée Fournier ont présenté une demande

pour l'agrandissement d'un garage qui sera plus grand et plus haut que la norme permise par le règlement de construction;

ATTENDU QUE l'agrandissement du garage sera de 7,32 mètres (24') X 7,32 mètres (24').
L'agrandissement du garage sera situé au 98, Chemin Labbé à Saint Valère sur les lots 766-P. et 768-P. du canton de Bulstrode;

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme a accepté la demande de dérogation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Landry et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil accepte l'agrandissement du garage de 7,32 mètres (24') X 7,32 mètres (24') X 3,66 mètres (12') de hauteur. L'agrandissement du garage sera situé au 98, Chemin Labbé à Saint Valère sur les lots 766-P. et 768-P. du canton de Bulstrode. Le Conseil accepte puisque Madame Fournier et Monsieur Normand ont le terrain pour installer la construction et que ledit terrain est dans un milieu boisé et agricole. Le garage est situé près de la rivière et son agrandissement, par le côté, n'augmentera pas la dérogation existante. De plus, la propriété de Madame Fournier et de Monsieur Normand est bornée, en façade, par le Chemin Labbé. Pour toutes ses raisons, la construction ne brimera pas les voisins immédiats et permettra à Madame Fournier et à Monsieur Normand de remiser leur tracteur avec pelle et cabine ainsi que d'autres objets.

225-2007 Acceptation des soumissions d'asphalte ou de gripseal pour le Rang 8.

Il est proposé par Jean Landry et appuyée par Claude Bourassa que l'acceptation des soumissions sont mises à l'étude et le dossier sera soumis à Me Jean Gagné pour étude et opinion juridique suite à la réception d'une mise en demeure des procureurs d'un soumissionnaire le 01er octobre 2007.

226-2007 Contrat d'ouverture des chemins de la Plage Hébert Hiver 2007-2008.

Sur proposition de Jean Landry, et appuyée par Aline Grandmont, le Conseil octroie à Monsieur Jacques Daigle le contrat pour ouvrir les chemins de la Plage Hébert, soit la partie arrière du développement, au montant de 3 100,00 \$ pour une période d'un an, soit l'hiver 2007 2008. Le paiement sera fait en deux versements, le premier à la signature du contrat et le second en début du mois de mai 2008. Le pro-maire, Réal Boissonneault, et le directeur général et secrétaire trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, sont autorisés à signer le contrat.

227-2007 Ouverture de la borne sèche sur la route 261.

Sur proposition de Claude Bourassa et appuyée par André Normand, le Conseil engage Monsieur Henry Christeller pour l'ouverture des alentours de la borne sèche située sur la route 261 (près du Lac Vert) pour la saison hiver 2007-2008 au montant de 275,00 \$ plus taxes. Le paiement sera fait vers le 12 avril 2008.

228-2007 Lettre de démission de Monsieur Louis Hébert.

Il est proposé par André Normand et appuyé par Aline Grandmont que le Conseil accuse réception de la

démission de Monsieur Louis Hébert au poste de conseiller au siège numéro 5. Sa démission est effective depuis le 12 Septembre 2007.

229-2007 Achat d'abrasif pour les chemins municipaux 2007-2008.

Sur proposition de Claude Bourassa et appuyée par Jean Landry, le Conseil autorise l'inspecteur, Monsieur Yvon Pellerin, à faire l'achat d'abrasif pour les chemins municipaux pour la saison hiver 2007 2008.

230-2007 Offre de services de la firme Teknika.

Sur proposition de Claude Bourassa et appuyée par André Normand, suite au dépôt d'une offre de services par la firme Teknika HBA, représentée par Monsieur Jocelyn Michaud, le Conseil autorise ladite firme pour la préparation d'une demande au Ministère de l'environnement afin d'obtenir une dérogation pour construction en zone inondable d'une prise d'eau sèche et d'un futur site de traitement des eaux usées pour un montant maximum de 4 500,00 \$ plus taxes. Le directeur général et secrétaire trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, est autorisé à signer les documents.

231-2007 Demande d'autorisation à la CPTAQ de Monsieur Yvon Labbé, Monsieur Yves Gagnon et Madame Lucie Guilbeault.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère a reçu une demande d'autorisation à la CPTAQ de Monsieur Yvon Labbé, de Monsieur Yves Gagnon et de Madame Lucie Guilbeault;

ATTENDU QUE Monsieur Yvon Labbé est copropriétaire indivis à 50%, avec Monsieur Yves Gagnon et Madame Lucie Guilbeault, pour l'autre 50%, des lots 422-P, 446-P et 470 du canton de Bulstrode;

ATTENDU QUE les copropriétaires indivis veulent mettre fin à leur indivision;

ATTENDU QUE les copropriétaires ont convenu que le demandeur, Monsieur Yvon Labbé, sera seul et unique propriétaire du lot 470 et que Monsieur Yves Gagnon et Madame Lucie Guilbeault seront les propriétaires des lots 422-P et 446-P du canton de Bulstrode;

231-2007 Demande d'autorisation à la CPTAQ de Monsieur Yvon Labbé, Monsieur Yves Gagnon et Madame Lucie Guilbeault. (suite)

ATTENDU QUE la présente demande est conforme au schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska et aux plans d'urbanisme de la municipalité,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Landry et appuyé par Aline Grandmont que le Conseil accepte d'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ de Messieurs Yvon Labbé et Yves Gagnon et de Madame Lucie Guilbeault.

232-2007 Ajout d'un panneau « arrêt » au coin du Rang 11 et de la Route Boisvert.

Sur proposition de Jean Landry et appuyée par Claude Bourassa, le Conseil autorise l'ajout d'un nouveau panneau « arrêt » au coin du Rang 11 et de la Route Boisvert, faisant suite à la demande verbale de Monsieur Noël Bélanger et de Madame Nancy Meigs. Ce nouveau panneau sera effectif au courant du mois de novembre 2007.

233-2007 Appui au Réseau de prévention suicide Bois-Francis inc. (en milieu rural).

CONSIDERANT QUE la détresse psychologique est un phénomène malheureusement très présent en milieu rural;

CONSIDERANT QUE cette détresse psychologique est sous-jacente au taux de suicide élevé chez les personnes de 40 ans et plus sur notre territoire;

CONSIDERANT QU'UNE volonté d'agir afin de dépister, référer et soutenir les personnes en état de vulnérabilité psychologique et émotionnelle est présente;

CONSIDERANT QUE la culture de concertation nécessaire au bon déroulement de ce laboratoire est déjà existante au sein de l'ensemble des partenaires;

CONSIDERANT QU'UN continuum de services en santé mentale est déjà en place mais mal connu dans le réseau local couvert par le Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska et de l'Érable;

CONSIDERANT QUE le Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francis inc. détient l'expertise nécessaire afin de mener à bien ce laboratoire;

CONSIDERANT QUE le Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francis inc., en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska et de l'Érable et ses autres partenaires, nous propose une façon novatrice et humaine de faire face à la situation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Aline Grandmont, il est résolu que le Conseil donne son appui au Réseau de prévention suicide Bois-Francis inc. en milieu rural.

234-2007 Achat de calendrier pour la récupération et les ordures 2008.

Il est proposé par Claude Bourassa appuyé par Aline Grandmont que le Conseil autorise le directeur général et le secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à faire l'achat de calendrier (525) pour la récupération et les ordures 2008 de la compagnie Récupération Gaudreau inc. au montant de 189,00 \$ plus taxes.

235-2007 Journées de la Culture.

Il est proposé par Jean Landry et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil fera parvenir à Mesdames Julie Desrochers et Hélène Provencher ainsi que les bénévoles, une lettre de félicitation pour leur dévouement et leur implication au bon fonctionnement et à la réussite des Journées de la Culture, édition 2007.

236-2007 Acceptation de l'entente intermunicipale avec le Service des Loisirs de Victoriaville pour l'année 2008.

Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Jean Landry que le Conseil autorise le pro-maire, Monsieur Réal Boissonneault, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer l'entente intermunicipale pour l'année 2008 relative au loisir et la culture avec la Ville de Victoriaville.

237-2007 Clôture de la séance.

Il est proposé à 21h15 par Claude Bourassa que la séance est levée.